

## LE POINT DE VUE DU GERANT

MAI 2019

Un des évènements boursiers majeur de 2019 sera l'introduction de Uber. Avec un montant levé d'environ 8 milliards de dollars et une capitalisation boursière d'environ 75 milliards de dollars, c'est une introduction significative. Cette dernière fait suite à celle de Lyft, son concurrent qui s'est produite en mars dernier.

Uber est avant tout le symbole d'un nouveau mode de consommation. Ainsi, le service de transport à la demande initié par l'utilisateur depuis un mobile et qui d'un simple clic permet de commander sa course a été disruptif. Désormais, Uber s'attaque aussi à d'autres marchés comme la livraison de repas. La société qui est à l'intersection du monde physique et technologique a chamboulé notre vie quotidienne et réinvente le futur de la mobilité urbaine.

Uber estime que le marché adressé est gigantesque et que la société représente moins de 1% des kilomètres parcourus dans le monde. 2% seulement de la population des 63 pays dans lesquels la société exerce a utilisé leur service au cours du dernier trimestre 2018. Le potentiel de croissance est donc très important pour la firme qui a fait progresser son chiffre d'affaires de 42% en 2018 à 11.2 milliards de dollars. Le chiffre d'affaires de la partie covoiturage est ainsi passé de 3.5 milliards en 2016 à 9.2 milliards en 2018. UberEats, lancé il y a à peine 3 ans, a fait transiter par sa plateforme pour 2,6 milliards de dollars de commandes sur le quatrième trimestre 2018.

Pourtant à ce stade la société reste déficitaire et a généré un Ebitda de -1,8 milliards de dollars en 2018. Lyft le concurrent ne fait pas mieux avec une marge d'ebitda de -44% en 2018 ! Une des principales raisons tient au fait que le prix de la course reste un élément déterminant dans le choix final du consommateur et que les acteurs sont souvent engagés localement dans des guerres de prix. Il faut qu'Uber soit moins cher qu'un taxi pour que le modèle fonctionne.

En outre, de nombreux challenges existent pour ces acteurs. Ainsi se pose par exemple le statut des conducteurs, le statut d'indépendant étant dans certaines juridictions remis en question. Des procès voient également le jour dans de nombreux pays, souvent à l'initiative des taxis qui leur reprochent d'avoir débuté leurs services de manière illégale.

Enfin, les sociétés du secteur vont devoir gérer la transition vers la voiture autonome. Cela va nécessiter des investissements technologiques coûteux et les mettra en compétition avec d'autres acteurs, comme Tesla par exemple.

Au global, même s'il est probable qu'Uber parvienne un jour à devenir profitable, cela pourrait prendre du temps pour cette société qui a déjà accumulé 7.9 milliards de pertes opérationnelles depuis sa création. Le timing de l'introduction en bourse laisse donc perplexe.

GÉRANT  
David DEHACHE

